

Province du Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Palmarolle

À une séance spéciale des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue ce 13 juillet 2011, à 19 h au lieu ordinaire des séances, sont présents sous la présidence de M. le maire, Marcel Caron, mesdames les conseillères Carolle Hamel, Louisa Gobeil ainsi que messieurs les conseillers Ghislain Godbout, Jean-Marie Depont et Gino Cameron.

Assiste également à l'assemblée, Monsieur Claude Marquis, directeur général.

Madame Sylvie Hénault-Marcil est absente mais a été dûment convoquée en personne.

Points à l'ordre du jour :

Mots de bienvenue.

1. Demande Caisse populaire du Sud de l'Abitibi-Ouest;
2. Levée de la séance

Résolution n° 151-11

Demande Caisse populaire du Sud de l'Abitibi-Ouest

- Attendu que la caisse populaire du Sud de l'Abitibi-Ouest demande une participation financière à la municipalité d'environ 13 000 \$ pour l'asphaltage de leur stationnement;
- Attendu que plus de 75 % du stationnement le long de la deuxième avenue Est se situe dans l'emprise du chemin de la municipalité;
- Attendu que cette somme n'a pas été prévue au budget 2011;
- Attendu que le conseil municipal considère important l'impact socio-économique de la Caisse populaire du Sud de l'Abitibi-Ouest pour la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Ghislain Godbout et adopté à la majorité (Madame Carolle Hamel et Monsieur Gino Cameron s'y opposent) :

Que le conseil municipal de Palmarolle affecte des ressources humaines et matérielles pour collaborer à la réalisation du projet de stationnement de la Caisse. Ainsi, la municipalité excavera toute la partie le long de la deuxième avenue Est sur une profondeur de 20 cm et remettra du matériel concassé adéquat sur cette partie de terrain.

Résolution n° 152-11

Levée de la séance

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Carolle Hamel et adopté à l'unanimité :

Que la séance soit levée

Marcel Caron
Maire

Claude Marquis
Directeur général